



Observatoire Régional de la Formation et de l'Emploi  
(ORFE)

# METHODOLOGIE

## À USAGE DES I.R.E.F

*Date de mise en ligne : Juillet 2006*



**INDICATEURS DE LA RELATION EMPLOI FORMATION**



# SOURCES STATISTIQUES

## **SIRENE :**

Outil de connaissance du système productif. Chaque entreprise ou établissement est inscrit au répertoire SIRENE selon un code APE représentant l'activité principale exercée par l'unité.

## **INSEE-ASSEDIC (estimation d'emploi) :**

Les estimations d'emploi par secteur d'activité ont pour objectif de fournir à une date donnée, une photographie exhaustive de l'emploi cohérente entre les différents échelons géographiques et les divers postes de nomenclature d'activité.

Elles constituent la synthèse de plusieurs sources statistiques.

## **DMMO-EMMO (mouvements de main d'œuvre) :**

Permet d'étudier les flux de main d'œuvre dans les établissements de 10 salariés et plus. Sont exclus du champ de l'enquête : l'administration de l'état, les collectivités territoriales, les établissements publics administratifs et la poste. Les établissements de travail temporaire et les activités extra-territoriales sont également exclus.

## **Marché du travail (ANPE) :**

**Taux de chômage (au sens du BIT) :** est obtenu en rapportant le nombre de chômeurs au sens du BIT (Bureau International du travail) à la population active totale

Pour le BIT, le chômage est l'état des personnes qui satisfont à 4 critères :

- être en âge de travailler
- être sans emploi rémunéré
- être disponible dans un délai de 15 jours
- rechercher activement un emploi rémunéré

**La demande d'emploi :** personnes à la recherche d'un emploi déclarées auprès de l'ASSEDIC et de l'ANPE.

## **L'offre d'emploi :**

Enregistrées par l'ANPE.

Les milieux professionnels utilisent divers canaux pour recruter. Les grandes entreprises recourent souvent aux cabinets de recrutement, aux candidatures spontanées. L'administration, les télécommunications recrutent par le biais des concours. En fonction de la composition des établissements d'un secteur d'activité la collecte est donc variable.

### Formation initiale :

Les informations relatives à la formation professionnelle initiale sont issues de différentes sources. Quatre ministères concourent à la formation des élèves et des étudiants en France. Les données quantitatives émanent des services régionaux de ces ministères : le ministère de l'Education nationale (DEP, DAET, SAIO), le ministère de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), le ministère du Travail et des Affaires Sociales (DRASS), et celui de la Jeunesse et des Sports (DRJS). Les données disponibles résultent de l'exploitation des fichiers de gestion, en particulier gestion des établissements. Leur nature varie d'un ministère à l'autre en fonction des modes d'organisation interne, des systèmes de programmation des formations.

## NOMENCLATURES ET DEFINITIONS

### Secteurs d'activité (NES) :

Ensemble d'entreprises qui ont en commun la même activité principale mais possédant éventuellement des activités secondaires différentes.

NES 4	NES 36	NES 4	NES 36	NES 4
ES Agriculture	A0 Agriculture, sylviculture et pêche	C0 Commerce	J1 Commerce et réparation automobile	
ET Industrie	B0 Industries agricoles et alimentaires		J2 Commerce de gros	
	C1 Habillement, cuir		J3 Commerce de détail, réparations	
	C2 Edition, imprimerie, reproduction	EV services	K0 Transports	
	C3 Pharmacie, parfumerie, entretien		L0 Activités financières	
	C4 Industries des équipements du foyer		M0 Activités immobilières	
	D0 Industrie automobile		N1 Postes et télécommunications	
	E1 Construction navale, aéronautique et ferroviaire		N2 Conseils et assistance	
	E2 Industries des équipements mécaniques		N3 Services opérationnels	
	E3 Industries des équipements électriques et électronique		N4 Recherche et développement	
	F1 Industries des produits minéraux		P1 Hôtels et restaurants	
	F2 Industrie textile		P2 Activités récréatives, culturelles et sportives	
	F3 Industries du bois et du papier		P3 Services personnels et domestiques	
	F4 Chimie, caoutchouc, plastique		Q1 Education	
	F5 Métallurgie et transformation des métaux		Q2 Santé, action sociale	
F6 Industries des composants électriques et électronique	R1 Administration publique			
G1 Production de combustibles et de carburants	R2 Activités associatives et extra-territoriales			
G2 Eau, gaz, électricité				
EU Construction	H0 Construction			

### Familles Professionnelles (FAP) :

Désignent des rapprochements entre deux grandes nomenclatures d'emploi : les PCS (professions et catégories socioprofessionnels) et le ROME (répertoire opérationnel des métiers et des emplois).

Ces rapprochements ont fourni des regroupements de métiers et professions. Ils permettent d'analyser la situation de l'emploi et du marché du travail.

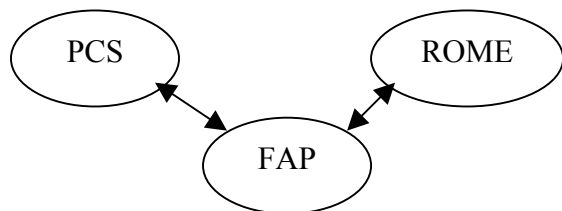


Table de correspondance entre FAP et PCS en annexe.

Familles professionnelles région Centre	
AC0	Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs
AC1	Sylviculteurs, bûcherons
AC2	Maraîchers, jardiniers, viticulteurs
AC3	Techniciens et cadres de l'agriculture
BC0	Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction
BC1	Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction
BC2	Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre
BC3	Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre
BC4	Plombiers, couvreurs, chauffagistes
BC7	Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment
BC8	Techniciens du bâtiment et des travaux publics
BC9	Cadres du bâtiment et des travaux publics
GC2	Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien
DC0	Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal
DC1	Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal
DC2	Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal
DC3	Ouvriers non qualifiés de la mécanique
DC4	Ouvriers qualifiés de la mécanique
DC6	Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques
GC0	Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique
DC5	Ouvriers de la réparation automobile
BC6	Electriciens du bâtiment
CC0	Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique

CC1	Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique
CC2	Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance
GC1	Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique
GC3	Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation
FC4	Ouvriers des industries graphiques
FC5	Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques
EC0	Ouvriers non qualifiés des industries de process
EC1	Ouvriers qualifiés des industries de process
EC2	Techniciens, agents de maîtrise des industries de process
SC0	Bouchers, charcutiers, boulangers
SC1	Cuisiniers
FC0	Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir
FC1	Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
BC5	Menuisiers du bâtiment et charpentiers
FC2	Ouvriers non qualifiés du bois
FC3	Ouvriers qualifiés du bois
JC0	Ouvriers non qualifiés de la manutention
JC1	Ouvriers qualifiés de la manutention
JC2	Conducteurs d'engins de traction et de levage
JC3	Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers
JC4	Conducteurs routiers
JC5	Conducteurs de transports en commun
JC6	Agents d'exploitation des transports
JC7	Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports

JC8	Cadres des transports et navigants de l'aviation
LC0	Secrétaires
LC1	Comptables
LC2	Employés administratifs d'entreprises
LC3	Secrétaires de direction
LC4	Techniciens des services administratifs, comptables et financiers
LC5	Cadres administratifs, comptables et financiers
MC0	Informaticiens
PC0	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)
PC1	Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)
PC2	Cadres de la fonction publique
QC0	Employés et techniciens de la banque
QC1	Employés et techniciens des assurances
QC2	Cadres de la banque et des assurances
RC0	Caissiers, employés de libre service
RC1	Vendeurs
RC2	Représentants
RC3	Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce
RC4	Cadres commerciaux et technico-commerciaux
SC2	Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie
SC3	Patrons d'hôtels, cafés, restaurants
UC0	Professionnels de la communication et de la documentation
UC1	Professionnels des arts et des spectacles

TC0	Coiffeurs, esthéticiens
TC1	Employés de maison
TC2	Assistants maternels
TC6	Employés des services divers
VC4	Professionnels de l'action sociale
VC5	Professionnels de l'animation socio-culturelle
TC3	Agents de gardiennage et de sécurité
TC4	Agents d'entretien
TC5	Armée, pompiers, police
VC0	Aides-soignants
VC1	Infirmiers, sages-femmes
VC2	Médecins et assimilés
VC3	Professions para-médicales
HC0	Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
KC0	Artisans d'arts et ouvriers artisanaux
LC6	Dirigeants d'entreprises
NC0	Personnels d'étude et de recherche
PC3	Professionnels du droit
WC0	Enseignants
WC1	Formateurs, recruteurs
XC0	Professionnels de la politique et clergé

## **RAPPEL**

*Ne pas confondre emploi (FAP), secteur d'activité, domaine professionnel.  
Un emploi (famille professionnelle) peut être exercé dans différents secteurs d'activité.*

### **Exemple**

*Au recensement de 1999, les emplois ou familles professionnelles de "maraîchers, jardiniers, viticulteurs (FAP AC2)" exercent à :*  
75,4 % dans le secteur d'activité "agriculture, sylviculture et pêche"  
3,9 % dans le secteur d'activité "santé, action, sociale",  
8,5 % dans le secteur d'activité de "l'administration publique".

*Les emplois ou familles professionnelles d'"Ouvriers qualifiés de la mécanique (FAP DC4)" exercent à :*  
27,4 % dans le secteur d'activité "industries des équipements mécaniques",  
24,7 % dans le secteur d'activité "industries automobiles",  
15,0 % dans le secteur d'activité "métallurgie et transformation des métaux".

**PCS (Professions catégories socioprofessionnelles) :**

La nomenclature des PCS classe la population selon une synthèse de la profession, de la position hiérarchique et du statut (salarié ou non). Elle comporte 486 postes depuis sa rénovation en 2003 au lieu de 455 avant cette date. Ce qui a permis de regrouper des professions dont la distinction était devenue obsolète, et d'en éclater d'autres afin de tenir compte d l'apparition de nouveaux métiers ou fonctions transversales aux différentes activités industrielles.

## TABLE DE CORRESPONDANCE : FAMILLES PROFESSIONNELLES (FAP) ET CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (PCS)

### AC0 Agriculteurs, éleveurs, marins, pêcheurs

- 1101 Agriculteurs sur petite exploitation d'agriculture générale
- 1104 Eleveurs d'herbivores sur petite exploitation
- 1105 Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur petite exploitation
- 1106 Agriculteurs sur petite exploitation sans orientation dominante
- 1201 Agriculteurs sur moyenne exploitation d'agriculture générale
- 1204 Eleveurs d'herbivores sur moyenne exploitation
- 1205 Eleveur de granivores et éleveurs mixtes sur moyenne exploitation
- 1206 Agriculteurs sur moyenne exploitation sans orientation dominante
- 1211 Entrepreneurs de travaux agricoles à façon, de 0 à 9 salariés
- 1213 Patrons pêcheurs et aquaculteurs de 0 à 9 salariés
- 1301 Agriculteurs sur grande exploitation d'agriculture générale
- 1304 Eleveurs d'herbivores sur grande exploitation
- 1305 Eleveurs de granivores et éleveurs mixtes sur grande exploitation
- 1306 Agriculteurs sur grande exploitation sans orientation dominante
- 2182 Bateliers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 3863 Officiers de la marine marchande
- 4802 Maître d'équipage (pêche - marine marchande)
- 6531 Matelots de la marine marchande
- 6532 Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale (salariés)
- 6911 Conducteurs d'engin agricole et forestier
- 6912 Ouvriers de l'élevage
- 6915 Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 6921 Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

### AC1 Sylviculteurs, bûcherons

- 1212 Exploitants forestiers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 5316 Agents techniques des eaux et forêts
- 6916 Ouvriers de l'exploitation forestière ou de sylviculture

### AC2 Maraîchers, jardiniers, viticulteurs

- 1102 Maraîchers, horticulteurs sur petite exploitation
- 1103 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur petite exploitation
- 1202 Maraîchers, horticulteurs sur moyenne exploitation
- 1203 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur moyenne exploitation
- 1302 Maraîchers, horticulteurs sur grande exploitation
- 1303 Viticulteurs, arboriculteurs fruitiers sur grande exploitation
- 6301 Jardiniers
- 6913 Ouvriers du maraîchage et de l'horticulture
- 6914 Ouvriers de la viticulture et de l'arboriculture fruitière

### AC3 Techniciens et cadres de l'agriculture

- 3820 Ingénieurs et cadres techn. d'études, dévelop. de l'agriculture et des eaux et forêts
- 4701 Techniciens d'études, dévelop. de l'agriculture et des eaux et forêts
- 4702 Contrôleurs laitiers, inséminateurs et autres agents techniques agricoles
- 4801 Personnels de direction et d'encadr. des exploit. agricoles et forestières

### BC0 Ouvriers non qualifiés du gros oeuvre du bâtiment, des travaux publics et de l'extraction

- 6741 Ouvriers non qual. des T.P. et du travail du béton
- 6742 Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction
- 6841 Ouvriers non qual. du gros oeuvre du bâtiment

### BC1 Ouvriers qualifiés des travaux publics, du béton et de l'extraction

- 2152 Artisans en terrassement, travaux publics, parcs et jardins
- 6241 Chefs d'équipe du gros oeuvre et des travaux publics
- 6242 Ouvriers qual. du travail du béton
- 6243 Conducteurs qualifiés d'engin de chantiers du BTP
- 6244 Autres ouvriers qual. des travaux publics
- 6245 Mineurs de fond qualifiés
- 6246 Ouvriers qual. de l'extraction (carri res, pétrole, gaz,...)

- BC2 Ouvriers qualifiés et artisans de la maçonnerie et de la taille de pierre  
 2151 Artisans maçons, plâtriers  
 6341 Maçons qualifiés  
 6342 Ouvriers qual. du travail de la pierre
- BC3 Ouvriers non qualifiés du bâtiment, second oeuvre  
 6842 Ouvriers non qual. du second oeuvre du bâtiment
- BC4 Plombiers, couvreurs, chauffagistes  
 2155 Artisans plombiers, couvreurs, chauffagistes  
 6343 Couvreurs qualifiés  
 6344 Plombiers, chauffagistes qualifiés
- BC5 Menuisiers du bâtiment et charpentiers  
 2156 Artisans menuisiers du bâtiment, charpentiers en bois  
 6234 Monteurs qualifiés en charpente métallique  
 6331 Charpentiers en bois qualifiés  
 6332 Menuisiers qualifiés du bâtiment  
 6346 Monteurs qualifiés en agencement, isolation
- BC6 Electriciens du bâtiment  
 2153 Artisans électriciens du bâtiment  
 6311 Electriciens qualifiés du bâtiment
- BC7 Ouvriers qualifiés de la peinture et de la finition du bâtiment  
 2154 Artisans de la peinture et des finitions du bâtiment  
 6345 Peintres et ouvriers qualifiés des finitions du bâtiment
- BC8 Techniciens du bâtiment et des travaux publics  
 4731 Dessinateurs projeteurs en bâtiment, travaux publics  
 4732 Dessinateurs d'études en bâtiment, travaux publics  
 4733 Géomètres, topographes  
 4734 Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales  
 4735 Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics  
 4795 Experts indépendants de niveau technicien
- BC9 Cadres du bâtiment et des travaux publics  
 3127 Architectes libéraux  
 3823 Ingénieurs et cadres d'études, méthodes, contrôles en bâtiment et travaux publics  
 3824 Architectes salariés  
 3833 Ingénieurs et cadres de chantier du BTP  
 4831 Conducteurs de travaux non cadres en bâtiment, travaux publics  
 4832 Chefs de chantier du bâtiment et des travaux publics
- CC0 Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique  
 6711 Ouvriers non qual. de l'électricité et de l'électronique
- CC1 Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique  
 6211 Bobiniers qualifiés  
 6214 Câbleurs qualifiés  
 6215 Monteurs câbleurs en électricité  
 6218 Plateformistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique
- CC2 Techniciens, agents de maîtrise de l'électricité, l'électronique, et la maintenance  
 4711 Dessinateurs projeteurs en électricité, électronique  
 4712 Dessinateurs d'études en électricité, électronique  
 4713 Techniciens d'études, essais, contrôles, en électricité électronique  
 4715 Techniciens d'études, essais, contrôles, en électromécanique  
 4716 Techniciens de contrôle qualité en matériel électrique, électronique  
 4718 Techniciens des télécommunications  
 4811 Agents de maîtrise 2ème niv. fabrication de mat. électrique, électron.  
 4812 Agents de maîtrise 1er niv. fabrication de mat. électrique, électron.
- DC0 Ouvriers non qualifiés travaillant par enlèvement ou formage de métal  
 6721 Ouvriers non qual. travaillant par enlèvement du métal  
 6722 Ouvriers non qual. travaillant par formage de métal
- DC1 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal  
 6203 Régisseurs qual. d'équipements de fabrication (travail des métaux, mécanique)  
 6204 Régisseurs qual. d'équipements de fabrication (sauf trav. des métaux, méca.)  
 6226 Ouvriers très qual. travaillant par enlèvement de métal  
 6227 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal  
 6228 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal  
 6229 Ouvriers qualifiés travaillant par enlèvement de métal sur machine à commande numérique



DC2 Ouvriers qualifiés travaillant par formage de métal

- 2157 Artisans serruriers, métalliers
- 6220 Forgerons qualifiés
- 6221 Chaudronniers, toliers industriels qualifiés
- 6222 Tuyauteurs industriels qualifiés
- 6235 Traceurs qualifiés
- 6322 Métalliers, serruriers qualifiés

DC3 Ouvriers non qualifiés de la mécanique

- 6723 Ouvriers non qual. de montage, de contrôle, etc... en mécanique
- 6821 Métalliers, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

DC4 Ouvriers qualifiés de la mécanique

- 6223 Soudeurs qualifiés sur métaux
- 6224 Soudeurs manuels qualifiés
- 6231 Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
- 6233 Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques
- 6236 Ouvriers qual. de contrôles et d'essais en mécanique, métallurgie
- 6237 Ouvriers qual. des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 6238 Mécaniciens, ajusteurs qualifiés, sans autre indication
- 6391 Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main

DC5 Ouvriers de la réparation automobile

- 2111 Artisans mécaniciens en machines agricoles
- 2161 Artisans mécaniciens réparateurs d'automobiles
- 2162 Artisans toliers-carrossiers d'automobiles
- 6321 Carrossiers d'automobile qualifiés
- 6323 Mécaniciens qualifiés d'automobiles (entretien, réparation)

DC6 Techniciens, agents de maîtrise des industries mécaniques

- 2113 Artisans divers du travail des métaux, de l'électromécanique
- 2143 Autres artisans de fabrication
- 4721 Dessinateurs projeteurs en construction mécanique et chaudronnerie
- 4722 Dessinateurs d'études en construction mécanique et chaudronnerie
- 4723 Techniciens en mécanique et chaudronnerie
- 4821 Agents de maîtrise 2ème niv. fabrication mécanique
- 4822 Agents de maîtrise 1er niv. fabrication mécanique
- 5428 Dessinateurs d'exécution

EC0 Ouvriers non qualifiés des industries de process

- 2107 Autres artisans de l'alimentation
- 6751 Ouvriers non qual. de la chimie
- 6753 Autres ouvriers non qualifiés de la chimie
- 6754 Ouvriers non qual. des industries agricoles et alimentaires
- 6761 Ouvriers non qual. métallur., verre, céram., matér. de construction
- 6764 Ouvriers non qual. de la fabric. du papier, carton et des ind. lourdes du bois
- 6799 Ouvriers non qual. divers de type industriel et ouvriers mal désignés

EC1 Ouvriers qualifiés des industries de process

- 4793 Techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement
- 6251 Ouvriers qual. sur installations ou machines de la chimie
- 6252 Ouvriers très qualifiés de la chimie
- 6253 Opérateurs qualifiés de la chimie
- 6254 Ouvriers qual. de laboratoire (chimie)
- 6255 Ouvriers qual. des industries agricoles et alimentaires
- 6257 Opérateurs qualifiés des industries agricoles et alimentaires
- 6258 Autres ouvriers qualifiés des industries agricoles et alimentaires
- 6261 Ouvriers qualifiés métallurgie, verre, céramique et matériaux de constr.
- 6264 Ouvriers qual. de la fabrication des papiers et cartons
- 6265 Ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois
- 6293 Surveillants qual. d'exploitation (électr., gaz, eau, chauffage, énergie)
- 6294 Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie et santé)
- 6299 Ouvriers qual. divers de type industriel et OQ mal désignés
- 6394 Ouvriers qual. du travail du verre ou de la céramique à la main

EC2 Techniciens, agents de maîtrise des industries de process

- 4751 Techniciens chimistes, biologistes
- 4761 Techniciens en métallurgie et matériaux
- 4794 Techniciens divers
- 4851 Agents de maîtrise 2ème niv. fabrication chimique ou agro-alimentaire
- 4852 Agents de maîtrise 1er niv. fabrication chimique ou agro-alimentaire
- 4861 Agents de maîtrise 2ème niv. fabrication en métallurgie et matériaux
- 4862 Agents de maîtrise 1er niv. fabrication en métallurgie et matériaux
- 4871 Agents de maîtrise et techn. product. et distrib. d'électricité, gaz, eau,...

FC0 Ouvriers non qualifiés du textile et du cuir

- 6771 Ouvriers non qual. du textile et de la tannerie - mégisserie
- 6772 Ouvriers non qual. de la confection
- 6773 Ouvriers non qual. du travail du cuir

- FC1 Ouvriers qualifiés du textile et du cuir
- 2121 Artisans tailleurs, couturiers et autres artisans confection et textile
  - 2122 Artisans fabricants en cuirs et peaux
  - 2164 Artisans cordonniers, réparateurs divers
  - 6271 Conducteurs qualifiés de machine du textile et de la tannerie-mégisserie
  - 6272 Ouvriers qual. de la coupe et des finitions des vêtements
  - 6273 Mécaniciennes en confection qualifiées
  - 6274 Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
  - 6371 Tailleurs et couturières qualifiées
  - 6372 Ouvriers qual. du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements)
  - 6373 Ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir
- FC2 Ouvriers non qualifiés du bois
- 6791 Ouvriers non qual. du travail du bois
- FC3 Ouvriers qualifiés du bois
- 2131 Artisans du meuble
  - 2132 Artisans du travail mécanique du bois
  - 6291 Ouvriers qualifiés de scierie
  - 6292 Ouvriers qual. de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- FC4 Ouvriers des industries graphiques
- 2141 Artisans de l'imprimerie et de l'édition
  - 6281 Ouvriers de la photogravure et des labo. photographiques et cinémat.
  - 6282 Ouvriers de la composition
  - 6283 Ouvriers de l'impression
  - 6284 Ouvriers qual. de la brochure, reliure et façonnage du papier-carton
- FC5 Techniciens, agents de maîtrise des industries légères et graphiques
- 4771 Assistant techniques de l'imprimerie et de l'édition
  - 4772 Techniciens des industries légères
  - 4873 Agents de maîtrise 2ème niv. fabrication en industrie légère
  - 4874 Agents de maîtrise 1er niv. fabrication en industrie légère
- GC0 Ouvriers qualifiés de la maintenance en mécanique
- 6201 Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipement industriel
  - 6324 Mécaniciens qualifiés d'entretien d'équipement non industriels
- GC1 Ouvriers qualifiés de la maintenance en électricité, électronique et biens électrodomestique
- 2163 Artisans réparateurs en électroménager
  - 6202 Electromécaniciens, électroniciens qual. d'entretien d'équipement indust.
  - 6312 Dépanneurs qualifiés en radio-télévision, électroménager
  - 6313 Electromécaniciens qualifiés d'entretien d'équipements non industriels
- GC2 Ouvriers qualifiés polyvalents d'entretien
- 6347 Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments
- GC3 Techniciens, agents de maîtrise de la maintenance et de l'organisation
- 2112 Artisans en matériel de précision
  - 4717 Techniciens de maintenance, dépan. en électricité, électronique, automat.
  - 4781 Préparateur de méthodes
  - 4782 Techniciens de planning, ordonnancement, lancement
  - 4881 Agents de maîtrise 2ème niv. entretien, installation
  - 4882 Agents de maîtrise 1er niv. entretien instal. électroméca., électron.
  - 4883 Agents de maîtrise 1er niv. entretien, installation mécanique
  - 4884 Agents de maîtrise d'entretien général
- HC0 Ingénieurs et cadres techniques de l'industrie
- 3810 Directeurs techniques des grandes entreprises
  - 3831 Ingénieurs et cadres de fabric. en matériel électrique, électronique
  - 3832 Ingénieurs et cadres de fabric. en mécanique
  - 3835 Ingénieurs et cadres de fabrication en chimie et agro-alimentaire
  - 3836 Ingénieurs et cadres de fabrication en métallurgie et matériaux
  - 3837 Ingénieurs et cadres de fabrication des industries légères
  - 3838 Cadres techniques de l'imprimerie et de l'édition
  - 3839 Ingénieurs et cadres de la product. et distrib. électricité, gaz,...
  - 3841 Ingénieurs et cadres d'entretien, travaux neufs
  - 3843 Ingénieurs et cadres de planning, ordonnancement
- JC0 Ouvriers non qualifiés de la manutention
- 6792 Manutentionnaires, agents non qual. des services d'exploit. des transports
  - 6793 Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition
- JC1 Ouvriers qualifiés de la manutention
- 4891 Responsables d'entrepôt, de magasinage
  - 4892 Responsables de manutention
  - 6513 Dockers
  - 6514 Conducteurs de chariot élévateur, caristes
  - 6515 Magasiniers

JC2 Conducteurs d'engins de traction et de levage  
 6511 Conducteurs d'engins lourds de levage  
 6512 Conducteurs d'engins lourds de manoeuvre

JC3 Conducteurs livreurs et conducteurs de véhicules légers  
 2171 Conducteurs de taxi artisans  
 5223 Ambulanciers salariés (public, privé)  
 6413 Conducteurs de taxi (salariés)  
 6414 Conducteurs de voiture particulière (salariés)  
 6415 Conducteurs livreurs, coursiers (salariés)

JC4 Conducteurs routiers  
 2181 Transporteurs routiers indépendants, de 0 à 9 salariés  
 6411 Conducteurs routiers et grands routiers (salariés)

JC5 Conducteurs de transports en commun  
 6412 Conducteurs de véhicule routier de transport en commun (salariés)  
 6522 Conducteurs qualifiés d'engin de transport guidé

JC6 Agents d'exploitation des transports  
 4642 Responsables d'exploitation des transports (non cadres)  
 5441 Contrôleurs des transports (personnels roulants)  
 6521 Agents qual. des services d'exploit. des transports (perso. sédentaires)

JC7 Agents administratifs et commerciaux du tourisme et des transports  
 2243 Agents de voyage et auxiliaires de transports indép., de 0 à 9 salariés  
 4641 Respons. administ. ou commerc. des transports et du tourisme (non cadres)  
 5442 Agents des services commerciaux des transports et du tourisme  
 5443 Agents administratifs des transports de marchandises  
 5445 Agents et hotesses d'accompagnement (transports, tourisme)

JC8 Cadres des transports et navigants de l'aviation  
 3861 Cadres des transports et de la logistique  
 3862 Personnels navigants techniques de l'aviation civile

KC0 Artisans d'arts et ouvriers artisanaux  
 2142 Artisans d'art  
 6392 Ouvriers d'art  
 6399 Ouvriers qualifiés divers de type artisanal  
 6899 Ouvriers non qual. divers de type artisanal

LC0 Secrétaires  
 5411 Secrétaires  
 5412 Dactylos, sténo-dactylos(sans secrétariat), opér. sur machines de bureau

LC1 Comptables  
 5421 Employés des services comptables ou financiers  
 5422 Employés qualifiés des services comptables ou financiers  
 5423 Employés non qualifiés des services comptables ou financiers

LC2 Employés administratifs d'entreprises  
 3130 Aides familiaux non salariés de professions libérales effectuant un travail adminis.  
 5415 Opératrices de saisie en informatique  
 5417 Standardistes, téléphonistes  
 5424 Employés administratifs divers d'entreprise  
 5426 Employés qualifiés des autres services administratifs  
 5444 Agents et hotesses d'accueil et d'information

LC3 Secrétaires de direction  
 4615 Personnel de secrétariat de niv. sup., secrét. de direction (non cadres)

LC4 Techniciens des services administratifs, comptables et financiers  
 4611 Maîtrise et techniciens des services comptables ou financiers, comptables  
 4612 Maîtrise et techniciens administ. (autres que financiers et comptables)  
 4613 Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques et du personnel  
 4614 Maîtrise, techniciens administratifs des autres services administratifs

LC5 Cadres administratifs, comptables et financiers  
 3124 Experts comptables, comptables agréés, libéraux  
 3125 Ingénieurs conseils libéraux en recrutement, orga., études éco.  
 3721 Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales  
 3723 Cadres de l'orga.ou du contr. des services administratifs et financiers  
 3724 Cadres de gestion courante des services fin. ou comptables des gdes entrep.  
 3725 Cadres de gestion courante des services du perso. des grandes entrep.  
 3726 Cadres de gestion courante des autres services adm. des gdes entrep.  
 3727 Cadres administratifs ou financiers des PME

LC6 Dirigeants d'entreprises

- 2310 Chefs de grande entreprise (500 salariés et plus)
- 2320 Chefs de moyenne entreprise (50 à 499 salariés)
- 2331 Chefs d'entreprise du BTP de 10 à 49 salariés
- 2332 Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés
- 2333 Chefs d'entreprise commerciale de 10 à 49 salariés
- 2334 Chefs d'entreprise de services de 10 à 49 salariés
- 3710 Cadres d'état-major adm., financiers, commerciaux des grandes entrep.

MC0 Informaticiens

- 3828 Ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique (sauf techn-commerc)
- 4791 Pupitreurs, chefs de salle en informatique (hors fonction pub.)
- 4792 Programmeurs, préparateurs de travaux en informatique (hors fonction pub.)
- 5416 Opérateurs d'exploitation en informatique

NC0 Personnels d'étude et de recherche

- 3126 Ingénieurs conseils libéraux en études techniques
- 3421 Chercheurs de la recherche publique
- 3821 Ingénieurs et cadres de recherches, études, essais en électricité, électro.
- 3822 Ingénieurs et cadres de bureau d'études ou des méthodes en mécanique
- 3825 Ingénieurs et cadres de recherche, développement en chimie, biologie
- 3826 Ingénieurs et cadres de recherche, développ., contr. en métallurgie et matériaux
- 3827 Ingénieurs et cadres de recherche, études des industries légères
- 3829 Autres ingénieurs et cadres d'études

PC0 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie c)

- 5211 Agents d'exploitation des PTT et assimilés
- 5212 Préposés des PTT
- 5213 Agents de constatation ou de recouvrement Impôts, du Trésor, des Douanes
- 5214 Commis, adjoints administratifs de la fonction publique
- 5215 Agents de bureau de la fonction publique

PC1 Employés administratifs de la fonction publique (catégorie b)

- 4511 Contrôleurs des PTT et assimilés
- 4512 Contrôleurs des impôts, du Trésor, des Douanes et assimilés
- 4513 Professions administ. intermédiaires des coll. locales
- 4514 Personnels administ. de cat. B de l'Etat (sauf Impôts, Trésor, Douanes, PTT)

PC2 Cadres de la fonction publique

- 3311 Personnel de direction de la fonction publique
- 3312 Ingénieurs de l'Etat et des collectivités locales
- 3314 Inspecteurs et autres cadres A des Impôts, du trésor et des douanes
- 3315 Inspecteurs et autres cadres A des PTT
- 3316 Personnel administratif supérieur des coll. locales et hôpitaux publics
- 3317 Personnel adm. de cat. A de l'Etat (sauf Impôts, trésor, douanes, PTT)
- 3321 Officiers de l'Armée et de la Gendarmerie (sauf généraux)
- 3513 Bibliothécaires, archivistes, conservateurs de la fonction publique

PC3 Professionnels du droit

- 3121 Avocats
- 3122 Notaires
- 3123 Conseils juridiques et fiscaux libéraux
- 3128 Huissiers de justice, officiers ministériels et professions libérales diverses
- 3313 Magistrats

QC0 Employés et techniciens de la banque

- 4651 Gradés des services techniques de la banque
- 4652 Gradés de la fonction commerciale de la banque
- 5431 Employés des services techniques de la banque, guichetiers
- 5432 Guichetier de banque

QC1 Employés et techniciens des assurances

- 4654 Rédacteurs d'assurances
- 4655 Rédacteurs d'assurances : risques particuliers ou contentieux sinistres
- 4656 Rédacteurs d'assurances : risques ou sinistres simples
- 5434 Employés des services techniques des assurances

QC2 Cadres de la banque et des assurances

- 2242 Agents généraux et courtiers d'assurances indépendants, de 0 à 9 salariés
- 3741 Cadres des services techniques et commerciaux de la banque
- 3744 Cadres des services techniques des assurances

RC0 Caissiers, employés de libre service

- 5510 Vendeurs polyvalents de grands magasins
- 5518 Employés de libre-service
- 5519 Caissiers de magasin

#### RC1 Vendeurs

- 2190 Aides familiaux non sal. ou associés d'artisans effectuant un trav. adm. ou comm.
- 2212 Petits détaillants en alimentation spécialisée
- 2213 Petits détaillants en alimentation générale
- 2214 Petits détaillants en ameublement, décor, équipements du foyer
- 2215 Petits détaillants en équipement de la personne, articles de sport
- 2216 Petits détaillants en quincaillerie, bricolage, bazar
- 2217 Petits détaillants en produits de luxe
- 2218 Petits détaillants en librairie, photo, disques
- 5511 Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires
- 5512 Vendeurs en alimentation
- 5513 Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer
- 5514 Vendeurs en équipement de la personne, articles de sport
- 5515 Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
- 5516 Vendeurs en articles de luxe
- 5517 Vendeurs en photo, disques, librairie

#### RC2 Représentants

- 2235 Intermédiaires indépendants du commerce, de 0 à 9 salariés
- 4624 Représentants en biens d'équip., biens interm., commerce inter-industriel
- 4625 Représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 4626 Représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels
- 4627 Représentants auprès de particuliers

#### RC3 Maîtrise des magasins et intermédiaires du commerce

- 2210 Petits grossistes en alimentation
- 2211 Petits grossistes en produits non alimentaires
- 2231 Moyens grossistes en alimentation
- 2232 Moyens grossistes en produits non alimentaires
- 2233 Moyens détaillants en alimentation
- 2234 Moyens détaillants en produits non alimentaires
- 4621 Chefs de petite surface de vente (salariés ou mandataires)
- 4622 Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 4623 Personnels techn. d'inspection, contr., d'assistance des magasins de vente
- 4628 Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 4629 Professions intermédiaires commerc. (sauf représent. et maîtr. de magasin)

#### RC4 Cadres commerciaux et technico-commerciaux

- 2241 Agents immobiliers indépendants, de 0 à 9 salariés
- 3731 Cadres de l'exploitation des magasins de vente
- 3732 Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 3733 Cadres des ventes des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 3734 Cadres commerciaux des PME (hors commerce de détail)
- 3842 Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
- 3851 Ingénieurs et cadres T-C en mat. électrique ou électro. professionnel
- 3852 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel méca. professionnel
- 3853 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics
- 3854 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en biens intermédiaires
- 3855 Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique

#### SC0 Bouchers, charcutiers, boulangers

- 2101 Artisans boulangers, pâtisseries, de 0 à 2 salariés
- 2102 Artisans boulangers, pâtisseries, de 3 à 9 salariés
- 2103 Artisans bouchers, de 0 à 2 salariés
- 2104 Artisans bouchers, de 3 à 9 salariés
- 2105 Artisans charcutiers, de 0 à 2 salariés
- 2106 Artisans charcutiers, de 3 à 9 salariés
- 6351 Bouchers (sauf industrie de la viande)
- 6352 Charcutiers (sauf industrie de la viande)
- 6353 Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
- 6851 Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

#### SC1 Cuisiniers

- 4893 Maîtrise de restauration et de cuisine
- 6354 Cuisiniers qualifiés

#### SC2 Employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie

- 4661 Maîtres d'hôtel
- 4662 Maîtrise du hall et des étages (hôtellerie)
- 5611 Serveurs et commis de restaurant ou de café
- 5612 Serveurs qualifiés de restaurant ou de café
- 5613 Autres employés des restaurants, cafés, bars
- 5614 Employés de l'hôtellerie
- 5615 Employés qualifiés de l'hôtellerie
- 5616 Employés non qualifiés de l'hôtellerie

SC3 Patrons d'hôtels, cafés, restaurants

- 2221 Patrons de petit restaurant, café-restaurant
- 2222 Patrons de petit café, café-tabac
- 2223 Patrons de petit café associé a une autre activité
- 2224 Patrons de petit hôtel, hôtel-restaurant
- 2236 Patrons de café, restaurant, hôtel, de 3 à 9 salariés
- 3751 Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

TC0 Coiffeurs, esthéticiens

- 2172 Artisans coiffeurs, manucures, esthéticiens
- 5621 Manucures, esthéticiennes salariées
- 5622 Coiffeurs salariés

TC1 Employés de maison

- 5632 Employés de maison et femmes de ménage chez des particuliers

TC2 Assistants maternels

- 5631 Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants et travailleuses familiales

TC3 Agents de gardiennage et de sécurité

- 5317 Agents de sécurité, de surveillance
- 5633 Concierges, gardiens d'immeubles

TC4 Agents d'entretien

- 2174 Artisans des services divers
- 5216 Agents de service des établissements d'enseignement
- 5217 Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
- 5222 Agents des service hospitaliers (public, privé)
- 6891 Nettoyeurs

TC5 Armée, pompiers, police

- 4521 Inspecteurs et officiers de police
- 4522 Adjudants et majors de l'Armée et de la Gendarmerie
- 5311 Agents de police
- 5312 Gendarmes
- 5313 Sergents
- 5314 Hommes du rang
- 5315 Pompiers

TC6 Employés des services divers

- 2173 Artisans teinturiers blanchisseurs
- 2219 Exploitants et gérants libres de station service, de 0 à 2 salariés
- 2247 Indépendants divers prestataires de services, de 0 à 9 salariés
- 5521 Pompistes et gérants (salariés ou mandataires) de station-service
- 5634 Employés des services divers

UC0 Professionnels de la communication et de la documentation

- 3511 Journalistes, secrétaires de rédaction
- 3521 Cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles
- 3728 Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)
- 3735 Cadres de la publicité, cadres des relations publiques
- 4231 Assistants techniques de la doc., de l'archivage (hors fonction pub.)
- 4631 Assistants techniques de la pub., des relations publiques (salariés ou indépendants)
- 4632 Interprètes, traducteurs (salariés ou indépendants)

UC1 Professionnels des arts et des spectacles

- 3512 Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes
- 3522 Cadres artistiques des spectacles
- 3523 Cadres techniques de la réalisation de spectacles vivants et audiovisuels
- 3531 Artistes plasticiens
- 3532 Artistes professionnels de la musique et du chant
- 3533 Artistes dramatiques, danseurs
- 3535 Artistes de variétés
- 4633 Assistants techn. de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
- 4634 Assistants techn. des arts graphiques, mode et déco., salariés
- 4635 Assistants techn. des arts graphiques, mode et déco., indépendants
- 4636 Photographes salariés
- 4637 Photographes indépendants
- 6393 Auxiliaires des spectacles

VC0 Aides-soignants

- 5221 Aides-soignants (public et privé)

VC1 Infirmiers, sages-femmes

- 4311 Cadres infirmiers et assimilés
- 4312 Infirmiers psychiatriques
- 4313 Puéricultrices
- 4314 Infirmiers spécialisés (autres que puéricultrices)
- 4315 Infirmiers en soins généraux salariés
- 4316 Infirmiers libéraux
- 4321 Sages-femmes (libérales ou salariées)

VC2 Médecins et assimilés

- 3111 Médecins libéraux spécialistes
- 3112 Médecins libéraux généralistes
- 3113 Chirurgiens dentistes (libéraux ou salariés)
- 3115 Vétérinaires (libéraux ou salariés)
- 3116 Pharmaciens libéraux
- 3431 Médecins hospitaliers (sans activité libérale)
- 3432 Médecins salariés non hospitaliers
- 3434 Etudiants hospitaliers, stagiaires internes
- 3435 Pharmaciens salariés

VC3 Professions para-médicales

- 2245 Professionnels de la parapsychologie, guérisseurs
- 3114 Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
- 4322 Spécialistes de la rééducation et diététiciens (salariés)
- 4323 Spécialistes de la rééducation et pédicures, libéraux
- 4324 Techniciens médicaux
- 4325 Spécialistes de l'appareillage médical salariés
- 4326 Spécialistes de l'appareillage médical indépendants
- 4327 Préparateurs en pharmacie

VC4 Professionnels de l'orientation, éducateurs spécialisés

- 3433 Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle
- 4331 Assistantes sociales
- 4332 Educateurs spécialisés
- 4334 Conseillers familiaux

VC5 Professionnels de l'action sociale culturelle et sportive

- 2244 Indépendants gestion. spectacle ou service récréatif, de 0 à 9 salariés
- 4227 Conseillers d'éducation et surveillants
- 4233 Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels
- 4333 animateurs socio-culturels et de loisirs

WC0 Enseignants

- 2246 Indépendants gestion. d'étab. privé d'enseign., santé, action sociale, de 0 à 9 sal.
- 3411 Professeurs agrégés et certifiés
- 3414 Directeurs d'établissement d'enseignement secondaire et inspecteurs
- 3415 Enseignants de l'enseignement supérieur
- 3534 Professeurs d'art (hors établissements scolaires)
- 4211 Instituteurs
- 4214 Directeurs d'école primaire ou maternelle
- 4215 Instituteurs de l'éducation spécialisée
- 4221 PEGC et maîtres auxiliaires de l'enseignement général
- 4224 Enseignants du technique court
- 4226 Enseignement du technique court des enseignements professionnels pratiques

WC1 Formateurs, recruteurs

- 3722 Cadres spécialistes du recrutement, de la formation
- 4232 Formateurs et animateurs de formation continue

XC0 Professionnels de la politique et clergé

- 3318 Personnes exerçant un mandat politique ou syndical
- 4411 Clergé séculier
- 4412 Clergé régulier

### **ROME (Répertoire Opérationnels des Métiers et des Emplois) :**

L'ANPE répartit les offres et les demandes d'emploi grâce à une nomenclature qui lui est propre: le ROME. Ce dernier est actuellement en cours de refonte pour être cohérent avec les évolutions des emplois. Pour cela le ROME définit des espaces professionnels qui traduisent les mutations survenues dans l'environnement économique, et regroupent des emplois/métiers que l'on retrouve dans plusieurs ou dans tous les secteurs d'activité. Le ROME fait par ailleurs primer l'emploi/métier particulier de la personne sur l'activité collective de l'entreprise, chaque fois que l'emploi-métier n'est pas spécifique à un secteur.

### **Domaines professionnels :**

Ont été définis à partir des spécialités de formation. Ils permettent une agrégation des 91 familles professionnelles (ou métiers) en 19 postes.

DOMAINES PROFESSIONNELS
A Agriculture
B Bâtiment, travaux publics
C Travail des métaux, mécanique
D Réparation automobile
E Electricité, électronique
F Industries graphiques
G Industries de transformation
H Alimentation
I Cuir, textile et habillement
J Bois et matériaux associés

K Transport logistique
L Administration, gestion, finances
M Commerce, vente
N Hôtellerie, restauration, tourisme
O Arts et spectacles, communication
P Services sociaux, autres services aux particuliers
Q Propreté, sécurité et autres services aux collectivités
S Santé
X Hors domaine

### **Les Spécialités de formation (Ministère de l'Education nationale) :**

La nomenclature des spécialités de formation a pour but de couvrir l'ensemble des formations tant initiales que continues, professionnelles ou non, quel qu'en soit le niveau.

### **Mouvements de main d'œuvre (MMO) : définition des entrées – sorties**

#### ***“Entrées : nature du contrat”***

**Transfert d'entrées :** Transfert d'un salarié d'un autre établissement de votre entreprise, qu'il y ait ou non changement de contrat

**CDI :** Recrutement avec un contrat à durée indéterminée (y compris contrats initiative-emploi à durée indéterminée)



**CDD** : Recrutement avec un contrat à durée déterminée (y compris l'apprentissage et autres contrats aidés)

**Colonne “Sorties : motif de sortie”**

**Transfert de sorties** : Transfert d'un salarié de votre établissement à un autre établissement de votre entreprise avec changement de contrat ou non

**Fin de CDD** : Fin de contrat à durée déterminée

**Licenciement** : Licenciement économique, licenciement pour une cause autre qu'économique, fin de période d'essai.

**Démission** : Démission ou autre départ à l'initiative du salarié

**Retraite** : Départ en retraite, préretraite

**Autres sorties** : Autre cas (décès, accident, etc.)

# INDICATEURS IREF

## Projection de la population totale

- Effectifs de 1999 à 2015
- Base 100 en 1999 comparaison zone – Centre

## Projection de la population active

- Effectifs de 1999 à 2015
- Base 100 en 1999 comparaison zone – Centre

## Evolution de l'emploi : INSEE-ASSEDIC

- Effectifs sur la zone de 1999 à 2003

**Taux de chômage au sens du BIT<sup>1</sup>** : Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active (actifs occupés + chômeurs).

Le taux de chômage au sens du Bureau international du travail (BIT) est la proportion du nombre de chômeurs au sens du BIT dans la population active au sens du BIT.

En application de la définition internationale adoptée en 1982 par le Bureau international du travail (BIT), un chômeur est une personne en âge de travailler (15 ans ou plus) qui répond simultanément à trois conditions :

- être sans emploi, c'est à dire ne pas avoir travaillé, ne serait-ce qu'une heure, durant une semaine de référence ;
- être disponible pour prendre un emploi dans les 15 jours ;
- chercher activement un emploi ou en avoir trouvé un qui commence ultérieurement.

Remarque

Un chômeur au sens du BIT n'est pas forcément inscrit à l'ANPE (et inversement).

- Evolution par trimestre de 1999 T4 à 2005 T2 Zone – Centre

---

<sup>1</sup> BIT : Bureau International du travail.

## **Demandes d'emploi en fin de mois**

- Base 100 en 1999 jusqu'en 2004 comparaison zone – centre

## **Variation annuelle de l'emploi et des demandes d'emploi (DEFM)**

- Variation annuelle de l'emploi =
- Variation annuelle des defm =

## **Evolution des DEFM par sexe**

- Effectifs 1999 à 2004 zone Hommes / femmes
- Base 100 en 1999 jusqu'en 2004 zone Hommes / femmes

## **Part des chômeurs de 1 an et plus**

- 1999 à 2004 Comparaison zone – Centre

## **Evolution des DEFM par tranche d'âge (- de 25 ans, 25 à 49 ans, 50 ans et +)**

- Zone base 100 en 1999 jusqu'en 2004

## **DEFM par niveau de formation et par tranche d'âge (VI, Vbis, V, IV, III et +)**

- 2004 zone : Repartition en effectifs des niveaux de formation pour chaque tranche d'âge

## **DEFM par domaines professionnels**

- 2004 zone : effectifs classés par ordre croissant
- Evolution 2002 – 2003 (taux de croissance annuel moyen) classé dans le même ordre que ci-dessus

## **Formations professionnelles et technologiques**

- Comparaison zone – Centre base 100 en 2001 jusqu'en 2004

- 2004 Comparaison zone – Centre : Répartition des niveaux de diplôme
- 2004 Comparaison zone – Centre : Répartition du nombre d'inscrits par domaines professionnels
- 2004 zone : Nombre d'inscrits pour 100 residents par niveaux de diplôme
- 2004 zone : Nombre d'inscrits pour 100 residents par domaines professionnels

Taux d'écoulement (en %) : volume des demandeurs d'emploi de l'année N rapporté à celui des demandeurs d'emploi année N-1 augmenté des demandes enregistrées le l'année N

$$[1 - (\text{DEFM } n / (\text{DEFM } n-1 + \text{DEE } n))] * 100$$